

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

Être élu municipal : pas facile !

Chronique du 26 février 2024

France Bélisle, mairesse de Gatineau depuis l'élection de novembre 2021, a démissionné de son poste jeudi dernier. En septembre de l'an passé, c'était **Isabelle Lessard**, mairesse de Chapais, qui démissionnait. Elles ne furent pas les seules :

- Au dernier décompte, pas moins de 762 élus(es) municipaux(ales) ont démissionné au cours du présent mandat, soit presque 10 % des 8 062 que compte le Québec;
- À la même période du mandat électoral précédent (2017-2021), 542 élus avaient démissionné, soit 40 % moins qu'au cours des deux premières années du présent mandat (2021-2025).

Il est clair qu'il y a un problème au niveau de la représentation municipale, et que ce problème va s'aggravant. Ce qui conduit à deux questions :

- Qu'est-ce qui rend le rôle d'un élu municipal de plus en plus difficile ?
- Que faire pour améliorer cette situation ?

Les raisons de ces démissions

Ces raisons sont multiples. Écoutons à cet égard **France Bélisle** :

« La désillusion, l'intimidation, les ressources insuffisantes, la pression intense, les tensions entre les élus eux-mêmes, la complexité des dossiers, la crise climatique, le traitement médiatique ».

- Mme Bélisle a certes parlé du **travail le plus magnifique**, mais aussi **le plus difficile de sa vie**, ponctué « *d'attaques personnelles* », de « *menaces de mort par certains membres du public* » d'un climat hostile, de la partisanerie et des luttes de pouvoir qui ont hypothéqué sa santé.

(Citée par La Presse, 23 février 2024)

Isabelle Lessard, plus jeune mairesse du Québec (23 ans), a pour sa part vécu un stress immense face aux incendies de forêt qui menaçaient la ville de Chapais l'été dernier. Elle s'est retirée pour cause d'épuisement professionnel, craignant de développer un syndrome de stress post-traumatique (Le Devoir, 8 novembre 2023)

Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités et maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, souligne un autre élément :

« Beaucoup de personnes qui se présentent aux élections n'ont pas idée de l'ampleur de la tâche. Si on faisait un sondage, on apprendrait que certains se sont possiblement portés candidats sans avoir assisté à une séance du conseil ».

(Radio-Canada, 2 juillet 2023).

Enfin, **Martin Dampousse**, président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Varennes, dénonce pour sa part le harcèlement et l'intimidation dont sont victimes les élus, surtout les femmes :

« Les commentaires envers les femmes sont pires, plus vicieux, plus agressants »

(La Presse, 23 février 2024)

Ces quatre témoignages sont bien sûr loin d'épuiser le sujet.

Pistes d'amélioration

Limiter son exposition sur les réseaux sociaux

Quand je suis arrivé en politique municipale, en 2005, les réseaux sociaux n'existaient pas. Ce n'est qu'une année plus tard, sur recommandation de quelques journalistes, que j'ai consenti à me doter d'un vulgaire téléphone cellulaire.

Cela dit, j'ai ensuite vécu la montée en puissance des réseaux sociaux, accompagnés de l'injonction adressée aux personnalités politiques, motif de **transparence** oblige, d'y exposer pratiquement l'ensemble de leur vie. Ce dont je me suis instantanément méfié : à titre personnel, je ne suis et n'ai jamais été sur aucun réseau :

- Le peu que l'on m'y ait vu, sur *Facebook* notamment, était en fait géré par mon cabinet avec ordre de ne pas m'en parler¹.

J'ai conscience que les réseaux sociaux jouent un tout autre rôle dans la vie des plus jeunes générations. Paraphrasant l'adage, je leur dirai que ***Qui vit par les réseaux sociaux risque de périr par les réseaux sociaux*** :

- Ne jamais répondre à un message grossier, c'est la prudence minimale à avoir;
- Ne pas recevoir de message de haine, pour la simple raison que l'on n'est sur aucun réseau social, c'est bien mieux.

Limiter sa disponibilité

On a dit et redit sur toutes les tribunes que quelques soient vos attentes, les élus sont à votre service. C'est d'ailleurs ce que les futurs élus disent souvent eux-mêmes en campagne électorale : ***Comptez sur moi, je serai à votre service***. En politique municipale, du fait de la proximité avec la population, ce trop pressant engagement de disponibilité est un piège dont il faut se garder.

¹ On m'a aussi convaincu de m'inscrire LinkedIn... mais n'ai jamais répondu à quelque invitation qui m'y ait été adressée.

L' élu municipal n'est pas au service de telle personne, puis de telle autre, et ainsi de suite, indéfiniment. **Il est au service de la collectivité**, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ainsi, il faut savoir dire **NON**, de façon polie, mais ferme.

Cette fonction est d'abord un apprentissage

La plupart des personnes qui songent à se présenter en politique municipale sont certes bien intentionnées, mais n'ont *a priori* comme compétence que le seul domaine professionnel dans lequel ils ont jusque-là œuvré. D'ailleurs, leur motivation première, à nouveau chez la plupart d'entre eux, sera en lien avec ledit domaine professionnel :

- À titre d'exemple, Dieu ! que j'ai pu parler du **tramway moderne** tout au long de mon premier mandat (2005-2009).

Pour le dire crûment, un nouvel élu est souvent un **monomaniac**. Or, il y a tant de choses à apprendre, une fois élu. Rien n'est au-dessus des forces de toute personne d'intelligence moyenne, mais il faut y mettre du temps :

- Que cela soit su d'avance permettrait d'éviter la perte complète de repères pouvant conduire à l'**épuisement professionnel**.

Complexité des situations et diversité des points de vue

Notre **monomaniac** de référence, moi par exemple durant mon premier mandat, se surprendra que tous ne pensent pas comme lui et que l'on n'ait de cesse de soulever de nouvelles objections à ses propositions. Le premier réflexe sera de considérer **L'Autre** comme un ennemi.

Déoulant du point précédent, une administration municipale se déploie dans de nombreux domaines : il faut apprendre à situer adéquatement son intérêt principal par rapport à l'ensemble de ces domaines et comprendre les limites fixées par les budgets municipaux. C'est là une excellente prophylaxie contre la **désillusion**.

Pour peu que cela soit fait avec respect, **L'Autre** ne fait pas que nous mettre des bâtons dans les roues : ne serait-il pas plutôt en train de nous sensibiliser à des dimensions qui nous avaient jusque-là échappé ? On touche cette fois le volet **apprentissage de la collaboration**.

Dénoncer l'ensauvagement et surtout ne pas s'y prêter soi-même

Je suis révolté à l'évocation d'insultes, de propos haineux, de partisanerie toxique, jusqu'aux menaces de mort. Notre société dévie-t-elle vraiment vers la barbarie ?

Tout élu(e) municipal(e) visé(e) ne doit rien garder pour soi ou laisser passer de ce type de propos ou pire, de comportements.

Je conclurai avec la partisanerie politique. De tout le Canada, sauf erreur, il n'y a qu'au Québec qu'existent formellement des partis politiques municipaux. Lors de ma campagne électorale de 2009, j'ai dénoncé le fait que par le biais des partis, le milieu municipal joue à se prendre pour un gouvernement. Je m'étais conséquemment engagé, si je devenais

maire, à ce que tous les partis politiques soient représentés au Comité exécutif de la Ville. J'avais simplement compris que **la collaboration est préférable à la confrontation.**